

**DECRET N° 2016- 741** du 07 décembre 2016  
portant nomination de **Madame Valentine KIKI MEDEGAN** en qualité de Représentante du Président de la République au sein du Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles, la Tuberculose et les Epidémies (CNLS).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-498 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Vu** le décret n°2016-619 du 07 octobre 2016 portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles, la Tuberculose et les Epidémies (CNLS),

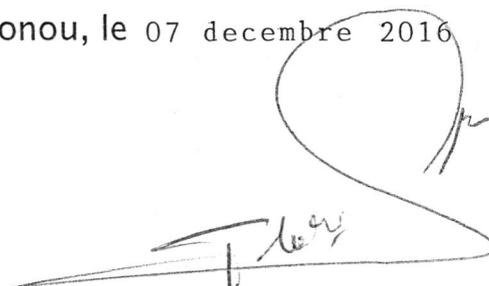
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Madame Valentine KIKI MEDEGAN** est nommée Représentante du Président de la République au sein du Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles, la Tuberculose et les Epidémies (CNLS).

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel.

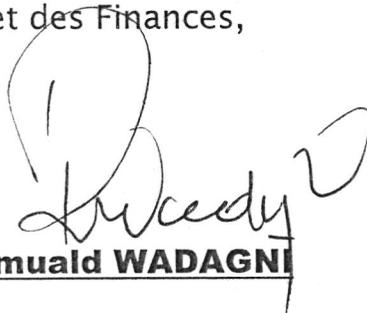
Fait à Cotonou, le 07 décembre 2016

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

**AMPLIATIONS** : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; INTERESSEE : 1 ; SGG : 4 ;  
JORB : 1.